



UNIL | Université de Lausanne
Décanat SSP
bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les
représentant·e·s du corps professoral,
des étudiant·e·s,
du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SEANCE DU CONSEIL DE FACULTE

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil de Faculté de l'année académique 2023-2024 aura lieu le

Jeudi 1^{er} février 2024 de 14h15 à 17h30

Salle 2227 Géopolis

Précision : *Selon l'article 38 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil. A partir du point 5, les discussions se dérouleront à huis clos.*

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023 (annexe)**
- 3. Communications**
 - a. Du Décanat**
 - b. Des autres corps**
- 4. Approbation des règlements (annexes)**
 - a. Règlement MAS Thérapie comportementale et cognitive (TCC)**
- 5. Approbation des rapports de Commission de recrutement et d'attribution (annexes)**
 - a. Poste de PAST en PTC au rang de PAS ou PAS en Psychologie expérimentale**
 - b. Attribution du titre de Prof titulaire à E. Sylvestre**
- 6. Propositions individuelles et divers**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

La Doyenne de la Faculté

Prof. Nicky Le Feuvre

Lausanne, le 22.01.2024